

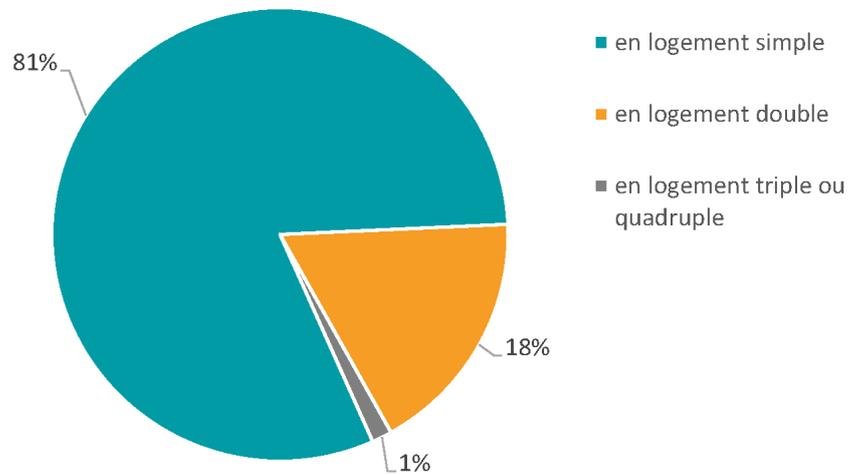
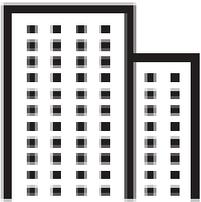
Étude sur le peuplement des pensions de famille et résidences accueil implantées à Paris - Données au 1^{er} trimestre 2024

Méthodologie

Chaque gestionnaire de pension de famille et de résidence accueil a fait l'objet d'une enquête au premier trimestre 2024, et a déclaré pour chaque établissement : la typologie des logements, les contingents réservataires, les âges et les genres des résidents, la date d'entrée des résidents et leur situation avant l'orientation en pension de famille ou résidence accueil.

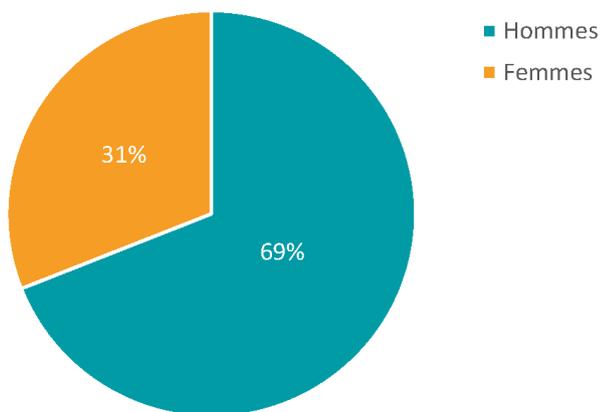
Nombre de pensions de familles ouvertes à Paris

- ▶ **70** établissements ouverts à Paris correspondant à :
- ▶ **1 574** logements, dont
 - **154** doubles et
 - **5** triples ou quadruples.

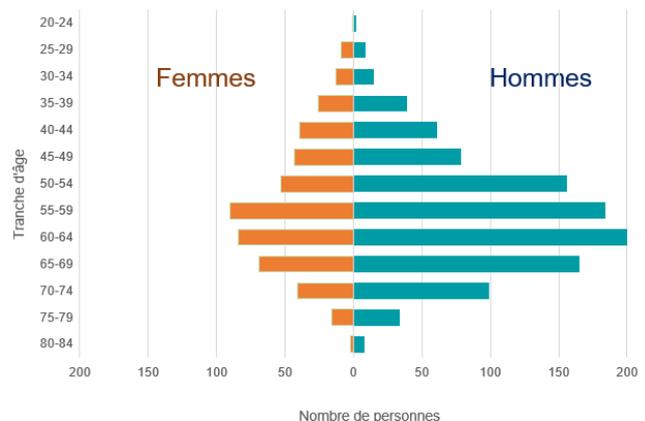


Les pensions de famille ont un taux d'occupation de 90%, qui monte à 96% sans les logements doubles (qui sont sous-occupés).

Des résidents majoritairement masculins et âgés



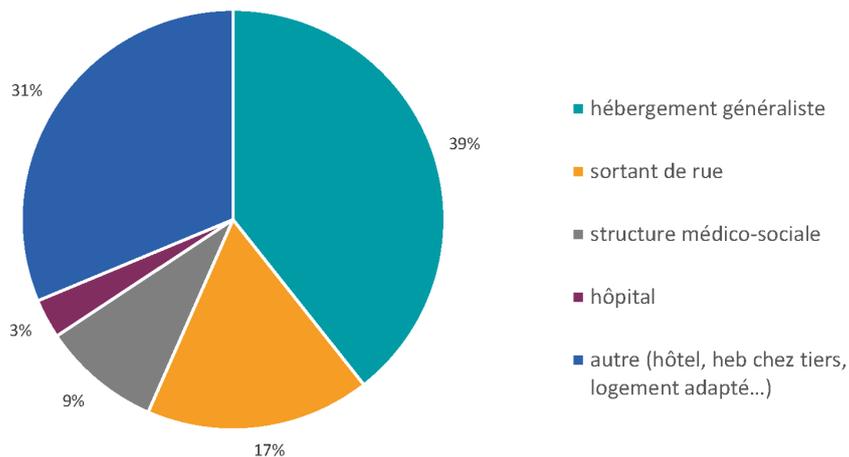
Les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes.



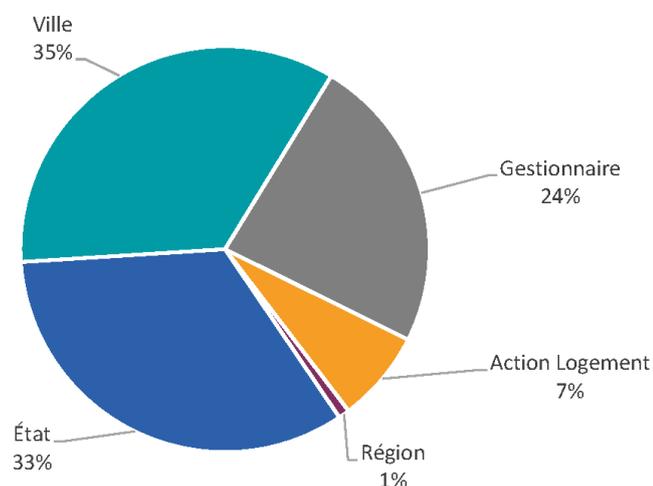
1 585 personnes logées au moment de l'étude :
57 ans de moyenne d'âge,
52 ans : âge moyen d'entrée dans l'établissement.

D'où viennent les résidents ?

Les résidents venant d'une structure d'hébergement ou de l'hôtel et les résidents venant de la rue sont les plus nombreux, mais une part significative vient d'une structure médico-sociale ou de l'hôpital. Il est à noter que le nombre de personnes venant directement de la rue est en augmentation ces dernières années (en cohérence avec le Logement d'Abord).

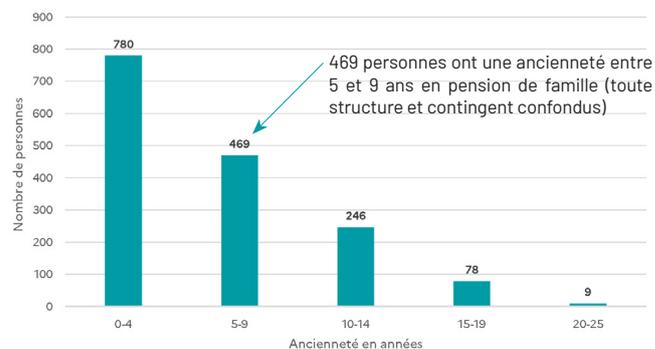


Répartition des résidents par contingent



La Ville et l'État dispose d'un contingent de places équivalent dans les établissements.

Depuis quand les personnes sont-elles dans leur logement ?



Attention à la lecture du diagramme : l'ancienneté dépend de la date d'ouverture des structures.

Focus résidences accueil :

- **6** établissements à Paris,
- **130** places ;
- **118** résidents logés au moment de l'étude ;
- **52** ans, c'est l'âge moyen des résidents (légèrement plus jeunes qu'en pensions de famille) ;
- **35%** part des résidents venant de structures médico-sociales et sanitaires, elle est majoritaire ;

Enfin, il est constaté une proportion légèrement plus élevée de femmes en résidence accueil par rapport aux pensions de famille.

La Drihl Paris souhaite réaliser cette enquête tous les deux ans, en améliorant et en complétant l'observation de certaines données.